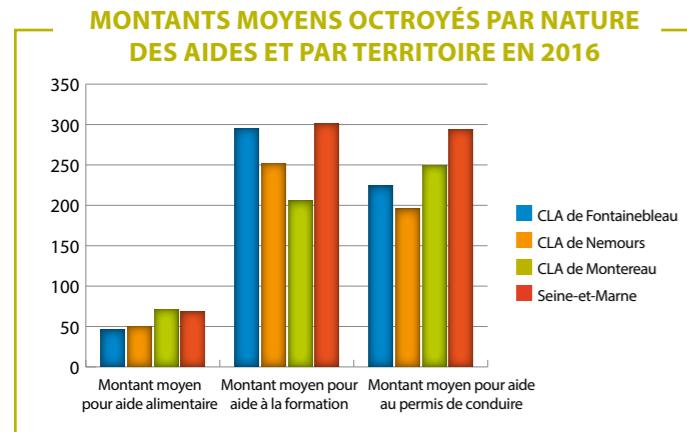


ACCOMPAGNEMENT

DES PARCOURS (SUITE)



Afin de déterminer le montant des enveloppes qui permettra le soutien auprès des jeunes, différents critères sont retenus :

- Le nombre de jeunes sans diplôme sur le territoire (source INSEE)
- Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 26 ans (source Pôle Emploi)
- Le nombre d'allocataires à bas revenus (source CAF)
- Le nombre de bénéficiaires du FAJ de l'année 2016

NOS PERSPECTIVES

POUR 2017 (SUITE)



explique de façon simple et pleine d'humour que la réussite n'est pas une question de chance, de don ou de talent, mais c'est un état d'esprit lié à la motivation. La motivation est un levier universel, à utiliser dans sa vie professionnelle et pourquoi pas, dans sa vie personnelle. L'après-midi, les jeunes ont pu participer à un *team building* lors duquel ils ont dû faire preuve de cohésion d'équipe et d'ingéniosité mais également d'abnégation.

ZOOM SUR L'ACTIVITÉ

Globale de la structure

- **Accueille**
- **Écoute**
- **Informe & oriente**
- **Accompagne dans le parcours d'insertion**

LES JEUNES EN PREMIER ACCUEIL

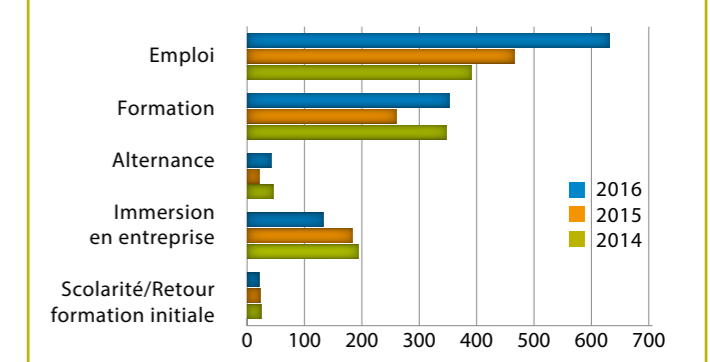
757 jeunes sont venus pour la première fois en Mission Locale en 2016.

La majorité des jeunes est faiblement qualifiée (48% ont un niveau CAP, BEP ou inférieur).

LES JEUNES EN CONTACT

1 703 jeunes ont été en contact avec la Mission Locale en 2016. Ils ont majoritairement entre 18 et 21 ans.

LES ENTRÉES EN SITUATION



NOTRE PARTICIPATION

À UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ...

Aussi, régulièrement des rencontres entre professionnels sont organisées à l'échelle locale, départementale voire régionale. Un partage d'informations, de pratiques, tout cela pour une meilleure articulation entre les différentes structures.

NOS PERSPECTIVES

POUR 2017



Conférence territoriale « Motivation et performance »

Judi 06 avril, environ **120 personnes** se sont réunies pour assister à la conférence d'Edgar Gropsiron, l'ancien champion Olympique, reconverti en conférencier hors pair. En un peu moins de 2 heures, ce dernier délivre à l'assistance, un message fondamental pour la réalisation de soi. En passant par le concept de la réussite, de la motivation et de la créativité, il

La Garantie Jeunes

Fin 2013, le Gouvernement a mis en place la Garantie Jeunes permettant ainsi à **10 000 jeunes** de participer à l'expérimentation. Depuis janvier 2017, le dispositif est généralisé et il offre à ces mêmes jeunes la garantie d'une intégration sociale et professionnelle grâce à un parcours intensif et personnalisé de formation et d'accès à l'emploi.

La Garantie Jeunes s'adresse aux jeunes de 16 à moins de 26 ans ayant arrêté leur parcours scolaire, sans emploi ni formation et dont les conditions de ressources sont précaires. Pour ces jeunes en difficulté, l'État ouvre un droit à un Parcours Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA). Le jeune peut alors bénéficier d'une allocation.

La disposition est inscrite dans la loi travail du 08 août 2016 (article 46). Le décret du 23 décembre précise les règles propres à la Garantie Jeunes.

Job à la journée, Urban Training, action mobilité

... des projets financés dans le cadre de la Politique de la Ville et qui permettront aux jeunes issus des quartiers de mener à bien leur parcours.

Journée Portes Ouvertes

Venez nombreux rendre visite à l'équipe de la Mission Locale et la découvrir !



ÉDITORIAL

Toujours fortement investie aux côtés de l'État, de la Région, du Département, des Communautés de Communes ou des communes et de ses différents partenaires, la Mission Locale de la Seine et du Loing déploie sur son territoire l'ensemble des politiques publiques en faveur de l'emploi, de la formation et de l'autonomie des jeunes qu'elle accueille et accompagne. Ce rapport d'activité permettra d'avoir un bilan tant quantitatif que qualitatif des différentes actions menées par l'association cette année.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

Directeur de publication
Bernard Cozic

Co-Directrice
Gaëlle Guillot

Équipe de rédaction
Isabelle Gaudillat,
Gaëlle Guillot, Sabrina Six

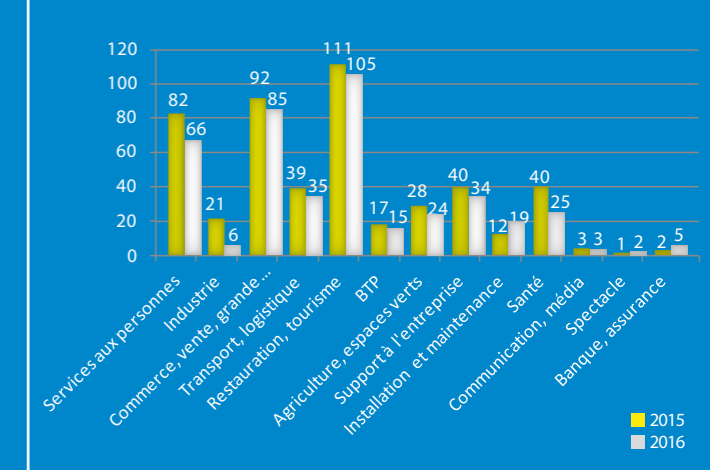


LES DIFFÉRENTS TYPES DE CONTRATS

Type de contrat	2011	2012	2013	2014	2015	2016
CDD	307	365	402	327	225	239
CDI	125	118	128	97	66	92
Contrats aidés	27	82	210	194	192	91
Autres	16	6	11	14	12	46
Total	475	571	751	632	495	468

L'écart de 5,45% entre 2015 et 2016 s'explique à la fois par un nombre d'offres d'emploi recueillies en baisse et la fin du dispositif des contrats.

LES MÉTIERS QUI RECRUTENT



NOS ACTIONS

MISSION LOCALE

PARRAINAGE

Une quinzaine de parrains et marraines ont accompagné **26 jeunes**. **46 %** sont en situation d'emploi en fin d'année civile.

L'accompagnement réalisé par les parrains et marraines s'effectue aussi bien lorsque le jeune est en emploi que lorsque le jeune est en recherche active.

100 CHANCES 100 EMPLOIS

Cela fait maintenant **5 ans** que la Mission Locale de la Seine et du Loing est partenaire pilote de cette action sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Nemours et sur la ville d'Avon.

Plus d'une centaine de jeunes ont bénéficié de ce dispositif depuis son lancement et **70%** d'entre eux ont signé dans les 6 mois suivants un contrat de travail. Grâce à cette initiative, l'entreprise Saint-Gobain sur les **25 jeunes** de la promotion 2016, 6 sont en emploi et 3 en formation, les autres sont toujours en accompagnement renforcé.

3 BONNES RAISONS DE S'ADRESSER À LA MISSION LOCALE – VOTRE PARTENAIRE DE PROXIMITÉ POUR L'INSERTION DES JEUNES

UNE AIDE PERSONNALISÉE AU RECRUTEMENT

Nous assurons toutes les étapes d'une prestation de recrutement qualifiée :

Diagnostic et anticipation de vos besoins, description de postes, définition des profils adaptés, construction de réponses sur mesure (choix des contrats, aides mobilisables, formation, mise en situation de travail), présélection, préparation et présentation de candidats.

UN ACCOMPAGNEMENT À L'INTÉGRATION DANS L'EMPLOI

Pour sécuriser et consolider votre recrutement, nous accompagnons les jeunes recrutés en phase d'intégration, nous vous proposons des bilans réguliers et nous savons intervenir sur tous les domaines facilitateurs de l'intégration du jeune recruté (logement, mobilité, santé).

LA MISE EN VALEUR DE VOTRE ENTREPRISE ET DE VOS MÉTIERS

Nous organisons des actions qui font connaître sur le bassin d'emploi vos activités, vos métiers, votre entreprise.

1 • Un réseau de conseillers réactifs proches de vous...

qui nous met à l'écoute de vos besoins et de vos préoccupations et nous permet d'être réactifs à vos demandes.

NOS ACTIONS

MISSION LOCALE (SUITE)

2 • Une connaissance sans équivalent du jeune, de son profil, de son parcours et de sa situation...

Parce que chaque jeune est accompagné par un conseiller unique qui peut intervenir sur l'ensemble des aspects déterminant son entrée réussie dans la vie active qui nous permet de vous proposer et de mettre en œuvre des actions et des dispositifs innovants en faveur de l'emploi des jeunes.

3 • Une approche partenariale avec vous et les acteurs de votre territoire...

Qui nous permet de vous proposer et de mettre en œuvre des actions et des dispositifs innovants en faveur de l'emploi des jeunes.



NOS DISPOSITIFS

P.O.P (PARCOURS D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE)

Le Parcours d'Orientation Professionnelle permet à chaque jeune inscrit à la Mission Locale de la Seine et du Loing d'être accompagné pour trouver une voie adaptée à son profil et à sa situation.

Les parcours d'Orientation se déroulent sous forme collective ou individuelle, en fonction du profil du jeune à raison d'un atelier par mois.

223 jeunes ont participé au dispositif « Parcours d'Orientation Professionnelle ». **220** ont validé leur POP par un stage ou plateau technique en centre de formation.

DEMAIN, JE RÉUSSIS

Depuis juillet 2015, la Mission Locale organise chaque jeudi un atelier dédié aux nouveaux inscrits.

Le nouveau mode d'accueil instauré par la MLSL permet de mieux répondre à l'appréhension ressentie par les jeunes lors de leur première venue. Celui-ci est destiné à les rassurer et à les responsabiliser. En premier lieu, les jeunes découvrent l'offre de services de la Mission Locale, ainsi que l'équipe, le territoire régi par la structure et surtout ils sont amenés à comprendre que les premiers acteurs de la réussite de leur parcours d'insertion, c'est bien eux ! L'après-midi se poursuit par une mise en situation de travail personnel. Effectivement, pour un accompagnement efficace, le jeune doit prendre conscience de ses aptitudes et des axes d'amélioration sur lesquels il devra travailler. À la suite de cette demi-journée, les jeunes sont reçus en entretien individuel par un conseiller référent. **205 jeunes** ont bénéficié de cet atelier. Fort de ce constat, l'action sera renouvelée.

MOBILISATIONS & FORMATIONS

P.P.A.E

Pour l'année 2016, la Mission Locale a accueilli plus de **241 jeunes** dans le cadre de la cotraitance avec le Pôle Emploi. L'objectif est de pouvoir renforcer l'accompagnement de chaque jeune et de proposer la réponse la plus adaptée.

ENTRETIEN D'ÉCOUTE

La psychologue intervient auprès de jeunes orientés par les conseillers de la Mission Locale car ces mêmes jeunes sont confrontés à des difficultés représentant un frein à leur insertion professionnelle. **172 entretiens** d'écoute ont été réalisés en 12 mois, ce qui représente **93 jeunes**, soit **27% de plus** qu'en 2015.

CIVIS

En 2016, **92 jeunes** ont signé un contrat CIVIS dont **28 contrats renforcés**. Cet accompagnement permet aux jeunes de bénéficier d'une relation privilégiée puisque plus soutenue. Afin de sécuriser les parcours, d'accompagner dans les différentes démarches les jeunes les plus dynamiques, une allocation interstitielle peut être délivrée.

JUSTICE

Près d'une cinquantaine de jeunes du territoire ont bénéficié d'un accompagnement spécifique, soit parce qu'ils étaient incarcérés, soit parce qu'ils avaient un suivi avec les services des SPIP ou de la PJJ, soit parce qu'ils étaient victimes de violence...

RETOUR SUR

VOL DIRECT VERS L'EMPLOI

Faire émerger les talents des jeunes et développer leurs qualités physique, émotionnelle et intellectuelle, voilà l'objectif principal de l'accompagnement réalisé, par Manuela Cousin au sein de la Mission Locale de la Seine et du Loing. Aujourd'hui, **une vingtaine de jeunes** bénéficie de cette action. Cette dernière se décompose en



RETOUR SUR

(SUITE)

3 programmes innovants et distincts adaptés à la situation de chaque jeune :

- **Construis ton avenir** (jeune n'ayant pas d'idée sur son orientation),
- **Vol Direct** (jeune proche de l'emploi pour lequel, il manque « le coup de pouce pour trouver un emploi »),
- **Déclic** (jeune éloigné de l'emploi).

L'ensemble de ces programmes a pour vocation de susciter l'envie et de lever les freins. Grâce à un passeport symbolique, chaque étape franchie est consignée. Le jeune peut constater au fur et à mesure le chemin parcouru. D'un relooking vestimentaire avec des achats à petit prix chez Emmaüs, en passant par une coupe réalisée par des apprentis à l'école de coiffure de Saint Mammès, un atelier cuisine au centre social « la Mosaïque » à Nemours ou encore des entretiens d'embauche avec des employeurs, les jeunes travaillent sur leur savoir-être et à la mise en œuvre de ce dernier. L'action ayant rencontré un franc succès, elle sera poursuivie en 2017.



ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS

Afin d'accompagner les jeunes dans leurs démarches d'insertion et d'assurer leurs parcours, la Mission Locale soutient financièrement certains projets en faisant appel au Conseil Départemental, à l'État et à la Région.

Type d'aide	Montant octroyé	Nombre de bénéficiaires
Fonds d'aide aux jeunes (FAJ départemental)	29 600 €	130
Allocation interstitielle (État)	21 485 €	62
Chèque mobilité (Région)	16 188 €	607

Afin de pouvoir bénéficier d'un soutien par le Département, les jeunes doivent être âgés de 18 à 25 ans, être en démarche d'insertion professionnelle et sociale, être de nationalité française ou bien étrangers en situation régulière. Quand la situation le nécessite, la demande peut être traitée en urgence et l'aide octroyée immédiatement, c'est là la spécificité du dispositif.

Présidée par un Conseiller Départemental, les commissions ont lieu tous les mois dans chaque MDS (3 MDS pour le territoire de la MLSL).